

[VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL](#) > [RECHERCHE](#) > **AXES DE RECHERCHES**

Axe justice et procédure

*DIRIGÉ PAR CATHERINE GINESTET*

L'axe justice et procédure favorise les points de rencontres entre tous les axes de l'Institut de Droit Privé et constitue un ancrage thématique fédérateur.

Le champ disciplinaire étudié est très large puisqu'il vise non seulement les aspects de procédures particulières (civile, pénale) mais aussi les principes régissant le droit processuel lui-même.

Ainsi, c'est l'analyse de mouvements plus vastes qui est privilégiée avec la prévention du contentieux et les modes alternatifs de règlement des litiges, singulièrement la médiation et bien sûr l'arbitrage.

La pluridisciplinarité des chercheurs de l'Institut de Droit privé permet d'analyser plusieurs types de litiges et de conflits avec la collaboration des représentants des professions juridiques et judiciaires.